

Guide pratique pour les enregistrements vidéo

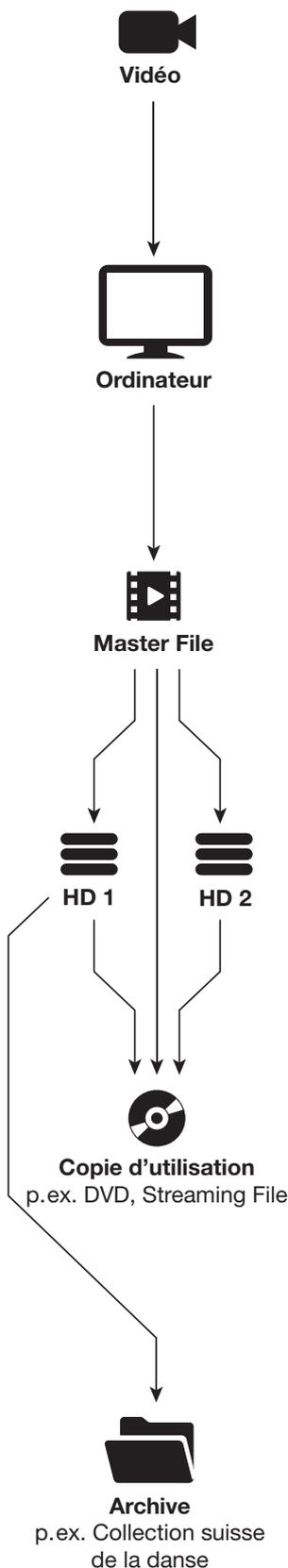
Dans le monde de la danse, les enregistrements vidéo jouent un rôle primordial. Ils documentent des essais, servent de matériel de promotion et sont en principe, aux côtés des photographies, les seuls témoins d'un travail artistique. Malheureusement, la durée de vie des vidéos est limitée. Les changements fréquents des standards techniques ont parfois de lourdes conséquences et l'obsolescence des lecteurs vidéo peut par exemple empêcher de visionner une vidéo pourtant récemment enregistrée. De plus, la majorité des formats vidéo analogiques engendre une perte de données lors de chaque copie, ce qui amoindrit la qualité de l'image.

Au niveau juridique, il faut également énoncer clairement qu'un enregistrement vidéo devra, ultérieurement, être visionné et utilisé, à des fins de recherche par exemple. D'où l'importance de chercher aujourd'hui des solutions pour une gestion et un maniement soigneux des enregistrements vidéo avant qu'ils ne soient perdus de façon irrémédiable.

Ce document sert de guide pratique ; on y trouve des informations concernant les problèmes et dangers majeurs qui guettent les enregistrements vidéo ainsi que des solutions pour y remédier.

teneur

1. **L'enregistrement vidéo**
2. **Le montage**
3. **La conservation des vidéos numériques**
4. **La conservation des anciennes bandes vidéo**
5. **Aspects juridiques**
6. **Glossaire**
7. **Conseils et contact**



1. L'enregistrement vidéo

- Planifier la documentation vidéo durant la préparation du projet et régler les aspects juridiques (voir plus bas).
- Travailler avec des personnes expérimentées utilisant du matériel de qualité et inviter (par exemple lors de la répétition générale) la personne responsable pour visionner la pièce avant l'enregistrement.
- Pour une documentation complète, il est conseillé de filmer un plan général en continu avec l'une des caméras. Le fait de filmer un plan rapproché (corps entier) à l'aide de deux caméras supplémentaires aide à structurer la documentation de façon dynamique lors du montage.
- Lors d'enregistrements sur une carte mémoire, utiliser la plus petite compression et la plus grande qualité possibles.

2. Le montage

- Chaque documentation vidéo doit débuter avec une mire de test comportant des barres de couleur (60 secondes) et un son enregistré sur les deux pistes audio (1000 Hz, 18 dB).
- Outre les informations concernant l'auteur, le titre et l'année, l'enregistrement requiert un générique détaillé mentionnant tous les participants (p.ex. les danseurs/danseuses, musique (nom du compositeur et titre du morceau), mise en scène, vidéo, etc.).
- Après le montage, exporter le masterfile sans compression depuis le programme d'édition.
- Le masterfile doit impérativement être copié sur deux disques durs externes (HDD).
- Le format vidéo du master doit être courant et doit être de la même qualité que le format d'enregistrement.

3. La conservation des vidéos numériques

- Les fichiers doivent être sauvegardés sur au moins deux supports distincts et idéalement conservés à des endroits différents.
- Le masterfile doit être nommé de façon claire (31 signes au maximum, sans espaces ni caractères spéciaux).
- Il faut impérativement conserver un descriptif comportant les éléments les plus importants au niveau du contenu, des participants, ainsi qu'au niveau technique. Les dates d'enregistrement et de transfert doivent également y figurer.
- Sur demande, les fichiers numériques peuvent être stockés et sauvegardés sur des bandes magnétiques (LTO) à la Collection suisse de la danse.

4. La conservation des anciennes bandes vidéo

- Stocker les cassettes vidéo verticalement (avec la bobine pleine vers le bas) dans leurs boîtiers sur des étagères à l'abri de la poussière et avec suffisamment de circulation d'air.
- Stocker les cassettes vidéo dans un environnement frais (pas de lumière directe/rayons de soleil!) et sec. Eviter toute fluctuation d'humidité de l'air et de température.
- Entreprendre des contrôles d'état réguliers (tous les 2-3 ans) afin d'agir rapidement en cas de changement d'état.
- Toujours rembobiner les cassettes jusqu'au début ou la fin.
- Pour la conservation - et si besoin l'archivage - de cassettes vidéo analogiques plus anciennes (par exemple VHS, S-VHS, Hi8, VIDEO8, U-MATIC etc.), il est conseillé de faire appel à une institution spécialisée, cela dans le but d'assurer la lisibilité du contenu même lors du vieillissement

des cassettes vidéo et de la raréfaction des appareils de lecture adaptés.

- Pour les interventions moins urgentes, il faut néanmoins planifier attentivement la numérisation des bandes vidéo.
- Dans tous les cas, les originaux doivent impérativement être conservés dans un environnement climatique optimal (frais et sec).

5. Aspects juridiques

Avant chaque enregistrement vidéo, il est important d'obtenir l'accord écrit des danseurs concernés, notamment pour l'utilisation ultérieure des enregistrements vidéo. Les informations concernant la musique utilisée et les droits d'usage y relatifs peuvent être obtenus respectivement auprès du titulaire des droits d'auteur ou d'une société de gestion des droits musicaux (SUISA par exemple).

Les droits doivent inclure les utilisations ultérieures suivantes :

- Intégration dans les archives de la Collection suisse de la danse
- Etablissement des copies d'archives nécessaires (notamment la numérisation) à des fins de conservation de l'oeuvre
- Intégration dans les catalogues online et offline de la Collection suisse de la danse
- Mise à disposition du public d'images fixes et d'un fichier streaming complet dans le catalogue online.
- Possibilité de consulter l'intégralité sur place
- Prêt et utilisation à des fins d'apprentissage, de recherche et de médiation
- Visualisation au sein de la Collection suisse de la danse

6. Glossaire

FILE	Fichier numérique
HDD	Hard Disk Drive: Disque dur pour la sauvegarde de fichiers numériques
MASTER	Montage de référence d'un enregistrement vidéo. Est considéré comme œuvre valable en termes d'archivage. Autre désignation courante: EDIT MASTER
HDV	High Definition Video: Format numérique des cassettes vidéo, utilisé dans le domaine professionnel et semi-professionnel
HD	High Definition: Haute résolution
PLAN GÉNÉRAL	Cadrage sélectionné, qui rend visible l'ensemble des activités sur la scène
PLAN RAPPROCHE	Cadrage sélectionné, qui rend visible une personne sur la scène
CARTE MÉMOIRE	Également appelé FLASH CARD ou MEMORY CARD . Il s'agit d'un support de stockage compact et réinscriptible sur lequel peut être sauvegardé n'importe quel fichier comme par exemple des textes, des images ainsi que des fichiers audio et vidéo

7. Conseils et contact

La collection suisse de la danse est un centre national de compétences pour la documentation vidéo. Elle propose un soutien afin de trouver des solutions pour tout ce qui touche à la conservation d'enregistrements vidéo.

Les connaissances et le matériel techniques actuels permettent d'optimiser l'archivage d'enregistrements vidéo mais ne résolvent pas entièrement la problématique. Si les points susmentionnés sont pris en considération, il est toutefois possible d'éviter une perte de données ainsi que la dégradation des bandes vidéo.

Ce guide pratique a été défini avec l'aide de l'association Memoriav qui est reconnue dans toute la Suisse pour la conservation et le développement du patrimoine culturel audiovisuel.

Davantage d'informations concernant la gestion des vidéos - en particulier les conseils pour la conservation de la documentation vidéo - peuvent être trouvées sur le site internet de Memoriav : **WWW.MEMORIAV.CH**

Zürich

Schweizer Tanzarchiv
Limmatstr. 265, CH-8005 Zürich
+41 (0)43 205 29 06
info@tanzarchiv.ch

Lausanne

Collection Suisse de la danse
Av. Villamont 4, CH-1005 Lausanne
+41 (0)21 323 77 48
info@collectiondeladanse.ch

Normes techniques actuelles : Janvier 2016